



PROCES VERBAL  
N° 56/CNCMP/2016  
DU 28/12

Le mercredi 28 décembre 2016 à 13:00 H le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Ahmed Baba Moulaye Zeine.

**Étaient présents:**

- Med Abdellahi Zeine, membre du CP
- Brahim Hamed, membre du CP
- Ciré Amadou, membre du CP
- Raifa Kassim, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP

**Était absent:**

- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU PNIDDLE**

1°/- Examen d'un projet de marché par entente directe relatif à l'assurance du personnel du PNIDDLE.ref lettre n° 019/CPM/PNIDDLE recue le 26 Décembre 2016

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec NASR sa. pour un montant de 13.363.680 UM TTC

2°/- Examen du Plan de Passation des Marchés Publics du Programme National Intégré d'Appui à la Décentralisation, au Développement Local et à l'Emploi des Jeunes (PNIDDLE) pour l'année 2017, Réf Lettre N° 20/CPMP/PNIDDLE reçue le 26 Décembre 2016.

**Décision**

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU PNBA**

3°/- Examen du projet de marché par entente directe relatif à la Fourniture d'un bateau du 30 passagers ou d'une charge utile de 4 tonnes, Réf lettre N° 055/CPM/PNBA reçu le 21 décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec l'entreprise Alumarine Shipyard pour un montant de 205.445,98 Euros HT et HD avec un délai de livraison de six (06) mois sous réserve de revoir les modalités de paiements et de l'accord du bailleur de fonds.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE L'ISKAN**

4°/- Examen de l'avenant n°1 au marché relatif à la construction de 32 logements à Zouérate du programme de 300 logements SNIM, ref lettre 020/CPMP/ISKAN recue le 21 Décembre 2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit projet d'avenant au motif de la non prise en considération de la moins value issue du remplacement des fosses sceptiques par des regards.

5°/- Examen de l'avenant n°1 au marché n°074/T/022/CPMP/ISKAN2013 relatif à la construction de 28 logements de Type T1 à ZOUERATE du programme de 300 logements SNIM ref lettre 1019/2016 recue le 07/12/2016

Décision

Ce point est reporté pour la prise en considération de la moins value issue du changement des fosses sceptiques par des regards.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DE LA SNDE**

6°/- Examen du projet de marché relatif au contrôle des travaux du sous lot 1.2 du projet Dhar; réf lettre CPMP1535/SNDE du 26 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet de marché à passer avec TPF SETICO pour un montant hors taxes de 94.451.000 UM et un délai d'exécution de quinze (15) mois.

7°/- Examen du DAOR relatif à la fourniture des équipements de comptage et d'unité d'acquisition d'archivage et de transfert de données. Réf lettre N° 1346/CPMP/SNDE reçu le 21 décembre 2016.

Décision

Ce point est reporté pour fournir les compléments de dossier cités en annexe de l'extrait de décisions.

**COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DES INFRASTRUCTURES**

8°/- Examen de l'avenant n°1 au marché relatif au travaux de construction des locaux de la chancellerie et la résidence de l'ambassade de la République Islamique de Mauritanie à Adis Abeba(Ethiopie), ref lettre 0354/CPMP/SI reçue le 23 Décembre 2016.

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection sur ledit projet d'avenant à passer sans incidence financière.

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS SOCIAUX

9°/- Examen du rapport d'évaluation corrigé des offres relatives à l'exécution des travaux de construction des tronçons de backbone national de télécommunications, Réf lettre n° 498/CPMPSS reçue le 28 décembre 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des offres techniques et financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*

## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DU SECTEUR RURAL

10°/- Examen de deux projets de marchés relatif à la réalisation des missions de :

- Etudes des aménagements de 100 ha de petits périmètres maraichers en faveur des femmes et ; (ii) d'aménagement des périmètres irrigués de Chechiya (600 ha) dans le bassin du Garak;
- Contrôle des travaux d'aménagement de 100 ha de petits périmètres maraichers en faveur des femmes et ; (ii) d'aménagements des périmètres irrigués de Chéchiya (600 ha) dans le bassin du Garak, réf lettre 709/CPM/SR reçue le 22/12/2016.

### Décision

*Ce point est reporté pour fournir les crédits d'impôts des deux marchés par la commission fiscale.*

11°/- Examen du rapport d'évaluation des propositions financières relatives à la réalisation des études d'avant-projet détaillé, contrôle et supervision des travaux d'aménagement et d'extension de 1400 ha dans 06 communes du pas, réf 705/CPMP/Sr du 21 Décembre 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit rapport d'évaluation des propositions financières sous réserve de l'accord du bailleur de fonds.*



## COMMISSION DE PASSATION DES MARCHÉS PUBLICS DES SECTEURS DE SOUVERAINETÉ

12°/- Examen du Projet d'avenant relatif à la réalisation des travaux d'extension du marché central de Mederdra Réf. 341/CPMPSSouv reçue le 27/12/2016

### Décision

*les éléments fournis ne justifient pas la passation de cet avenant:*

- travaux supplémentaires non justifiés;
- le dossier d'exécution ne précise pas la hauteur de la fondation;
- absence de la lettre de notification et celle de la remise du site.

13°/- Examen du Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence Nationale TADAMOUN pour l'année 2017, Ref lettre N°435/SSouv reçue le 28 Décembre 2016.

### Décision

*Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.*

14°/- Examen du Plan de Passation des Marchés Publics du PNIDDLE pour l'année 2017, Ref la lettre N°434 reçue 28.12.2016

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2017.

**LE PRÉSIDENT**  
**AHMED BABA MOULAYE ZEINE**

Les Membres du Comité Permanent :

- Med Abdellahi Zeine
- Brahim Hamed
- Ciré Amadou
- Raifa Kassim
- Maalouma Limam Dahi

*(Handwritten signatures in blue ink corresponding to the list members)*

